

Vivre ensemble



La Lettre de Saint-Michel-Escalus

n° 1 - Juillet 2020

Le mot du maire

Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens,

Quatre mois se sont égrenés au fil d'un funeste printemps qui me laisse un goût amer de déshérence malgré ma satisfaction naturelle induite par le résultat des urnes et ma chance unique d'être secondé dans ma tâche par une équipe remarquable.

Nous avons pris à bras le corps les affaires de la commune et nous vous assurons de tout faire afin de pérenniser notre bonheur de Vivre ensemble à Saint-Michel-Escalus.

Certes, ce fut notre slogan de campagne, mais plus que jamais il est de mise, face à l'incertitude de l'avenir.

Si nous ne mesurons pas le risque qui nous guette, le mal-vivre pourrait bien s'inviter au rendez-vous de l'automne. Comme vous tous, je souhaite ardemment notre prochaine réunion festive qui, de fait, devient indispensable ; mais je crains qu'il nous faille encore être patients.

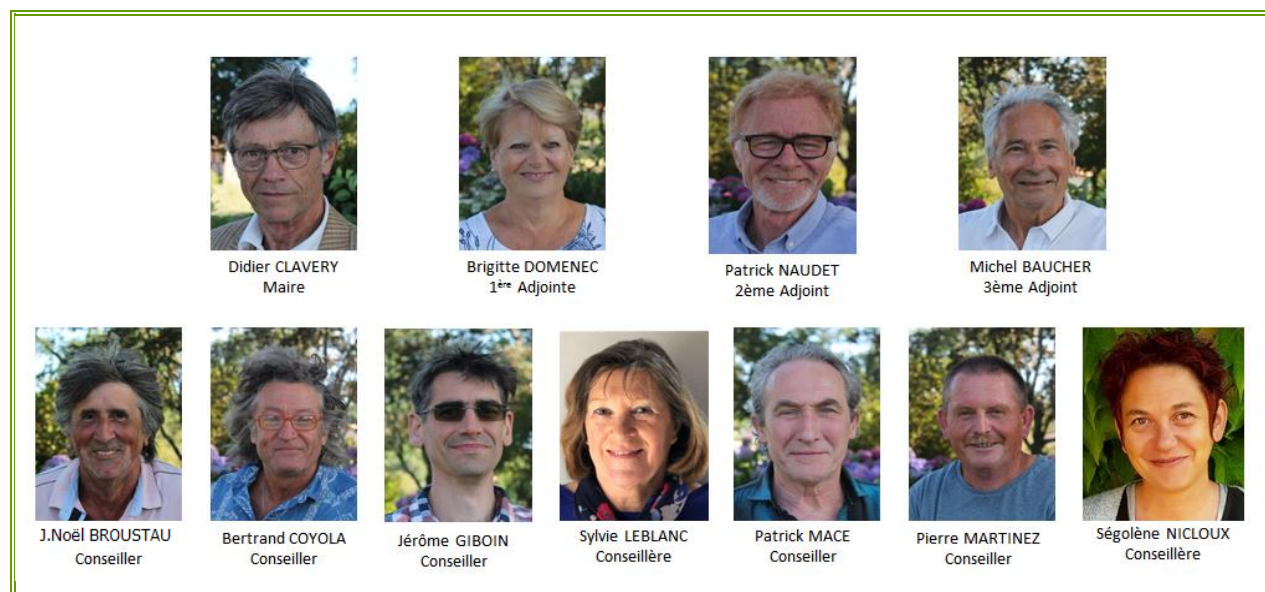
D'ici là, je ne saurais que vous conseiller vivement de prendre soin de vous.



Bien cordialement

D. CLAVERY

L'équipe municipale



Les commissions

Didier CLAVERY, en tant que maire de la commune préside toutes les commissions.

Commission	Vice-président(e)	Membres
<i>Finances</i>	Patrick NAUDET	Brigitte DOMENEC Michel BAUCHER
<i>Marchés</i>	Michel BAUCHER	Brigitte DOMENEC
<i>Forêts - Chemins - Espaces verts</i>	Bertrand COYOLA	Jean-Noël BROUSTAU Sylvie LEBLANC Pierre MARTINEZ Ségolène NICLOUX
<i>Patrimoine - Travaux - Bâtiments publics</i>	Michel BAUCHER	Jean-Noël BROUSTAU Pierre MARTINEZ
<i>Urbanisme - PLUI - Aménagement - Environnement - Développement durable</i>	Michel BAUCHER	Bertrand COYOLA Brigitte DOMENEC Jérôme GIBOIN
<i>Ressources humaines - Communication - Nouvelles technologies</i>	Sylvie LEBLANC	Brigitte DOMENEC Jérôme GIBOIN Patrick NAUDET Ségolène NICLOUX
<i>Vie associative - Animation - Tourisme - Action sociale - Solidarité</i>	Brigitte DOMENEC	Jérôme GIBOIN Sylvie LEBLANC Patrick MACÉ Patrick NAUDET Ségolène NICLOUX

Le budget communal résumé (primitif 2020, en milliers d'euros)

La commission Finances s'est réunie le 26 juin pour élaborer le budget qui a été soumis au vote du conseil municipal du 6 juillet 2020.

Fonctionnement

Excédent net reporté	92,7
Dépenses courantes	-349,3
Recettes courantes	282,0
Reversement à l'État	-15,0
Autres dépenses	-16,9
Autres recettes	6,5

Investissement

Excédent reporté	86,6
Projets restant à réaliser	-103,5
Reports de financement	25,2
Dotations et subventions	29,7
Dépenses d'équipements	-30,2
Autres dépenses	-10,0
Autres recettes	2,2

Les dépenses courantes concernent les frais de personnel et les services extérieurs. Les recettes sont constituées des impôts et taxes reversés à la commune : taxes d'habitation, taxes sur le bâti et le non bâti dont les taux n'ont pas été modifiés.

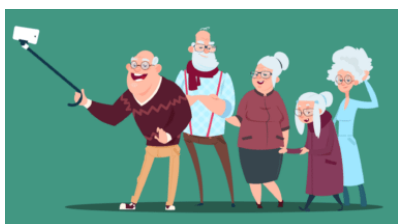
Les projets restant à réaliser : toilettes publiques près du terrain de boules, réfection de la voirie rue de la Vaucelle. Des dépenses ont par ailleurs été prévues au titre du nettoyage des fossés et rigoles.

Restaurant du « Tuc de Loun »

A l'initiative de Jean MORA, maire de Léon, les mairies de Saint-Michel-Escalus et Léon ont décidé de signer une convention applicable au 1^{er} septembre 2020, permettant aux habitants de Saint-Michel-Escalus de pouvoir déjeuner au restaurant de la résidence « le Tuc de Loun ».

Conditions requises : demeurer à Saint-Michel-Escalus (justificatif de domicile à fournir lors de la 1^{ère} inscription) et être âgé de plus de 60 ans.

Prix du repas (pain et vin compris) : 8,50 €. Prestation assurée le midi du lundi au vendredi.



Le règlement pourra se faire directement sur place ou par mise en place d'un prélèvement (à privilégier).

Possibilité de déjeuner tous les jours ou occasionnellement (prévenir 48 h à l'avance).

Cette nouvelle prestation s'ajoute au portage des repas qui est déjà en place.

Animation exceptionnelle le 18 août 2020 pour les 7/12 ans



Organisée conjointement entre la mairie de Saint-Michel-Escalus et la Fédération Départementale de la Pêche, une après-midi « **mon premier poisson** » aura lieu le 18 août 2020 de 14 h à 16 h 30 au plan d'eau des Roselières du Bas Rouge.

C'est un moment pédagogique et gratuit pour les pêcheurs en herbe, animé par des professionnels qui fournissent le matériel. Ce moment d'apprentissage et de plaisir sera suivi, à l'ombre des saules, d'un goûter offert par la mairie.

Bien évidemment, les dispositions relatives aux gestes barrières devront être scrupuleusement respectées pendant cet atelier pédagogique.

Le nombre de places étant limité à 12, il convient de **s'inscrire au plus tard le 10 août** en téléphonant à la mairie.



Les associations

LE COMITE DES FÊTES

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, **les manifestations programmées jusqu'en août 2020 sont annulées.**

Les fêtes de la Saint Michel et du Beaujolais seront organisées suivant l'évolution de la situation sanitaire et des consignes préfectorales.

L'assemblée générale de notre association est fixée au 28 août à 18h30, elle sera confirmée par une convocation.

LES BOULISTES de Saint-Michel-Escalus

Entraînement et compétition pour tout le monde.

Bonne ambiance et simplicité !

ESCALE PLURIELLE

La saison 2017/2018, était orientée sur la randonnée, celle de 2018/2019 était plus tournée vers le spectacle.

La crise sanitaire a perturbé la saison 2019/2020, et nous avons dû annuler un concert choral, une soirée traditionnelle et la journée patrimoniale reportée à l'année prochaine en espérant des jours meilleurs. Malgré notre silence, nous préparons de belles surprises, mais il faudra attendre encore un peu pour les découvrir !

LES CHASSEURS

L'ACCA a mené à bien le « plan de chasse » ordonné par la fédération durant l'hiver.

La campagne de chasse s'est trouvée fortement perturbée par les consignes préfectorales concernant les rassemblements et donc n'a pas pu remplir entièrement son rôle de régulation.

Le carnet

Le maire et les conseillers souhaitent la bienvenue aux nouveaux habitants de Saint-Michel-Escalus.

Ils se sont mariés :

Sabrina DJOUDI et Emmanuel LEMARCHAND le 06 juin 2020

Ils nous ont quittés :

Joseph dit Roger Prat le 20 décembre 2019

Jean FONTANNIER le 26 décembre 2019

Michel BURDIN le 04 mars 2020

Jean-Pierre BOSQUET le 11 avril 2020

La vie pratique

La mairie

178 route de la Mairie – 05 58 48 77 01 – mairie@saint-michel-escalus.fr

Horaires d'ouverture de la mairie (hors horaires d'été)

Le secrétariat de la mairie est ouvert les lundis et jeudis de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, les mardis et vendredis de 9h30 à 12h30.

Pour vos démarches, vous renseigner sur la vie de la commune, de la communauté des communes... vous trouverez toutes les informations pratiques sur le site internet : www.saint-michel-escalus.fr

LES URGENCES

Samu 15

Pompiers 18

Police 17

Gendarmerie 05 58 55 08 95

Pharmacie de garde 3237

Centre antipoison 05 56 96 40 80